

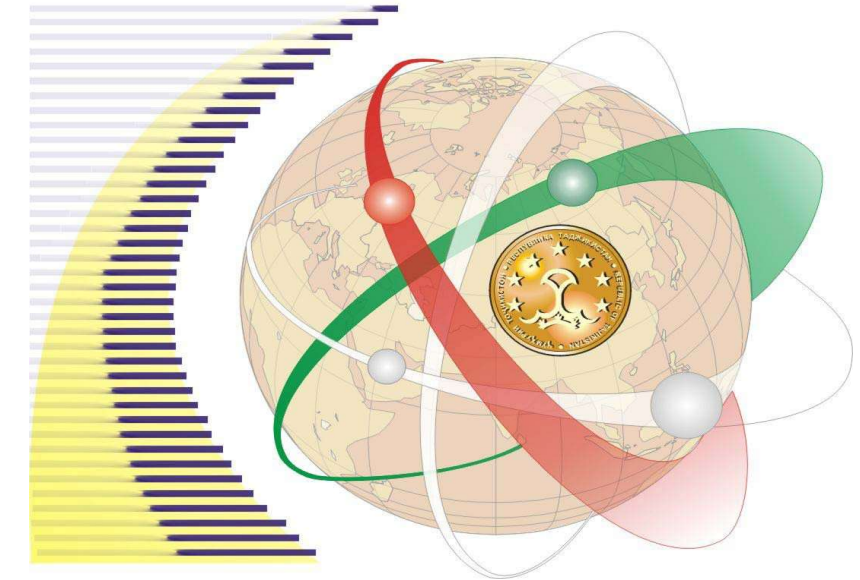


La revue scientifique  
**Les Cahiers  
du CBRST**

*La science au service de la société*

**DOSSIERS**

**Société  
Environnement  
Développement**



03 BP 1665Tél (229) 21 32 12 63 2132 09 77

Fax : (229) 21 32 36 71

Mail : [cahiersducbrst@yahoo.fr](mailto:cahiersducbrst@yahoo.fr) ;

[cahiersducbrst@gmail.com](mailto:cahiersducbrst@gmail.com)

Site Web : <http://www.cbrst-benin.org>



CAHIERS DU CBRST

Lettres, Sciences Humaines et Sociales

N° 15, 1<sup>er</sup> semestre 2019 ; ISSN : 1840-703X, Cotonou (Bénin)

Dépôt légal n° 11535 du 19/08/2019 3<sup>ème</sup> trimestre 2019

Bibliothèque Nationale du Bénin,

---

**Directeur de Publication : Professeur** Marc T.T. KPODEKON ; **Directeur Général du CBRST**

**Rédacteur en Chef :** AZONHE Thierry

**Conseiller Scientifique :** Apollinaire Guy  
MENSAH ; **Directeur de Recherche**

---

**Comité scientifique**

Pr. DARBOUX Raphael (Bénin)

Pr. BIGOT André (Bénin)

Pr. AKPONA Simon (Bénin)

Pr. LALEYE Anatole (Bénin)

Pr. HOUNNOU Gervais (Bénin)

Pr. HOUNGBE Fabien (Bénin)

Pr. GLIDJA Judith

Pr. KOUMAKPAYI Taofiki (Bénin)

Pr. SAMBA KIMBATA Joseph (Congo B)

Pr. GBEASSOR Messanvi (Togo)

Pr. MASSOUBODJI Achille (Bénin)

Pr. AFOUDA Abel (Bénin)

Pr. ZOUNGRANA Pierre Tanga (Burkina)

Pr. ATTANASO Odile (Bénin)

Pr. JOSSE Roger (Bénin)

Pr. LALEYE Anatole (Bénin)

Pr. Pr. VISSIN Expédit (Bénin)

Pr. AGBOSSOU K. Euloge (Bénin)

Pr. SOCLO Henri (Bénin)

Pr. AMOUZOUVI Dodji H. (Bénin)

Pr FAYOMI Benjamin (Bénin)

Pr. MAKOUTODE Michel (Bénin)

Pr. TCHITCHI Toussaint Y. (Bénin)

Pr. OYEDE Marc (Bénin)

Pr. ALINSATO Alastaire (Bénin)

Pr CLEDJO Placide (Bénin)

Pr. DOMINGO Etienne (Bénin)

Pr. HOUNDENOU Constant (Bénin)

Pr. MENSAH Guy Apollinaire

Pr. TOSSA Joel (Bénin)

Pr. SINSIN Brice (Bénin)

Pr. GBENOU Joachim (Bénin)

Pr. AZONHE Thierry (Bénin)

Pr. TCHAMIE Tiou (Togo)

Pr. GBAGUIDI Fernand (Bénin)

Pr. ANIGNIKIN Sylvain (Bénin)

Pr. AHANHANZO Corneille (Bénin)

Pr. HONTONFINDE Félix (Bénin)

Pr. IGUE Charlemagne (Bénin)

Pr. HOUNKOU Emmanuel (Bénin)

---

**COMITE DE LECTURE :** Prof NOUHOUEYI Albert; Prof AGBOSSOU K. Euloge ; Pr AVLESSI Félicien ; Prof CLEDJO Placide; Prof da CRUZ Maxime ; Prof DIMON Biaou Fidèle ; Prof DOMINGO Etienne ; Prof EDAAH Daniel ; Prof KOUNOUHEWA Basile ; Prof MENSAH G. A. ; Prof TOSSOU Okri Pascal ; Prof YAYI Eléonore ; Dr TENTE Brice; Dr YABI Ibourahima ; Dr. Zacharie SOHOU ; Pr. LALEYE Anatole ; Pr. OUMOROU Madjidou ; Prof BOKO Gabriel; Prof MONGBO Roch ; Prof. SOCLO Henri ; Dr ALAMOU Eric ; Dr AZANDO E. V. ; Dr DOUGNON Victorien ; Dr FOURN Elisabeth; Prof GBAGUIDI Fernand;; Dr GBANGBOCHÉ A. B. ; Prof GLELE KAKAÏ Romain ; Prof TCHIBOZO Eric; Pr HONTONFINDE Félix ; Pr HOUNHOUGAN Joseph ; Pr KPROVISSI Salomé ; Pr OYEDE Marc ; Pr. Ag. FOLLIGAN Bénédiction ; Pr. Ag. YAO-GNANGOURA Victor ; Pr. AKPONA Simon ; Pr. ALLABI Aurel ; Pr. BIGOT André ; Pr. CHIKOU Antoine ; Pr. DARBOUX Raphael ; Pr. Fulgence AFOUDA; Pr. GBAGUIDI Fernand ; Pr. HOUNGBE Fabien ; Pr. HOUNNOU Gervais ; Prof. Ag. MOUMOUNI Hassane ; Prof AHOHOUNKPANZON Michel; Prof AINA Martin ; Prof ALLABI Aurel; Dr HOUNGNIHIN Roch ; Dr GUENDEHOU Sabin ; Dr JOHNSON Christian; Dr KPOHOU Ferdinand; Dr GNIMADI Clément, Dr SOHOU Zacharie; Dr GBEWETOUN C. Louis; Dr AGBOKOUNOU Aristide, Dr DEGBEY Georges; Dr VIGNINOUS Toussaint; Dr GIBIGAYE Mohamed; Dr YABI Fidèle; Dr OREKAN Vincent; Dr GBAGUIDI Arnauld; Dr TOKO Ismaël; Dr VISSOH Sylvain; Dr HEDIBLE Sidonie, SOSSOU K. Benoît.

*Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.*

**SOMMAIRE**

1. Le mensonge dans le couple à Cotonou.....1  
*Vincent Cowovi ADANHOUNME, Emile Comlan BADEVOU*
2. Structure du capital social et pérennité des entreprises GSM au Benin.....17  
*Jean Théophile A. AGADAME*
3. Quelle modalité de contrôle de gestion face a l'autonomie des professionnels de haut niveau de qualification dans la bureaucratie professionnelle ?.....44  
*Patrice Aimé AGOSSOU, Rubain AVALLA*
4. Analyse économique des comportements des ménages.....60  
*Touwédé Bénédicte ATCHADE*
5. Productivité agricole et pauvreté multidimensionnelle au Benin : cas des producteurs du maïs.....81  
*Fawaz A. Adéchinan AMINO*
6. Développement touristique dans le sud-ouest du littoral béninois : enjeux et vulnérabilités.....108  
*Lambert Kpadédji AYITCHEHOU, Fidèle Kouassi MEDEOU, Bernard FANGNON, Michel BOKO*
7. Problématique foncière et mobilité spatiale du peuple adja au Benin : analyses et perspectives.....130  
*Ignace BALLO, Mathias D. TOFFI*
8. Représentation sociale de l'éducation physique et sportive : enquête auprès des élèves, des parents d'élèves et des enseignants à Lomé (TOGO).....150  
*Atsu Dodzi DOM, Raymond Bernard AHOUANJINOU*
9. « GNON KOGUI » ou symbole du pouvoir féminin dans le royaume Batonnou de Nikki.....163  
*GUIRA HAMADOU Alima*



10. Le dispositif pédagogique d'enseignement des langues nationales à l'école primaire béninoise : appréhension à partir des dispositions organisationnelles et le fonctionnement expérimental.....180  
*Cossi Désiré Victor ALABA*
11. Analyse de la répartition spatio-temporelle des ouvrages hydrauliques dans la commune de Djidja (République du Bénin).....202  
*Ulrich Denagan HOUEDENOU, Thierry Hervé Setondji Nicéphore AZONHE, Euloge Kossi AGBOSSOU*
12. Climat des affaires et performance des entreprises de service au Niger.....218  
*Hachimou OUMA, Emmanuel C. HOUNKOU*
13. Analyse du fonctionnement de la plateforme multi-acteurs de gestion de l'eau dans la commune de Glazoué dans le centre-Bénin.....250  
*Zountchégbé Yves MAGNON, Ntaye NOBA, Karl NASSI Sylvain EFIO, Cocou Rigobert TOSSOU*
14. Motivations des soins d'urgence au CNHU-HKM de Cotonou.....272  
*Joseph DEH-TCHOKPON, Calice D. ZANOUE, Dodji AMOUZOUVI*
15. Fonctionnement d'un réseau associatif continental d'un sport olympique. l'exemple de la confédération africaine d'athlétisme (CAA).....287  
*Victor SAÏDOU, Tado OUMAROU, Onomo Ghislain Modeste ONOMO*
16. Caractérisation des entreprises des jeunes entrepreneurs agricoles du Bénin.....303  
*Chabi Félix BIAOU ; Abdou-Coudous MAMAM, ; ALIOU Fousséni, ; Vincent. Joseph. MAMA ; Abdou Rachidi Akingbé SALIOU*
17. Petite irrigation, nouvelle stratégie de résilience à la sécurité alimentaire dans le Dallol Bosso : cas de Filingue ouest du Niger..... 344  
*Zaharadine I. MOHAMED SANI, Bonaventure Eustache BOKONON-GANTA*



18. Qualité des eaux consommées et maladies hydriques dans la commune d'Abomey-Calavi au sud du Benin en Afrique de l'ouest.....365  
*Martin HONDJENOU, Thierry Hervé Setondji Nicéphore AZONHE, Sègbè Christophe HOUSSOU*
19. Mécanisme de gouvernance et responsabilité sociale des entreprises industrielles au Benin.....383  
*Louis K. TEKPANZO, Emmanuel C. HOUNKOU*
20. Rôles, droits et obligations de la femme musulmane de Djougou au Benin.....414  
*Blandine YABI, Adjignon Denis HODONOU, Pascal DOHOU*
21. Dynamique de la pauvreté des producteurs agricoles des zones cotonnières au Benin.....429  
*Dimon Emmanuel YAÏ, Anne FLOQUET*
22. Urbanisation et problèmes d'aménagement de la ville d'Akpro-Misserete.....458  
*René Yénikansé AVOCEVOU, Toussaint VIGNINOÛ, Auguste HOUINSOU, Frédéric Gbètòyénonmon ATACLE*
23. Disparité en aménagement des infrastructures éducatives dans le doublet urbain Porto-Novo-Adjara.....484  
*Frédéric Gbètòyénonmon ATACLE, Toussaint VIGNINOÛ, Auguste Tognidé HOUINSOU, René Yénikansé AVOCEVOU*
24. Et si les forces armées africaines étaient des pyromanes des conflits armes ?.....505  
*Hermann Léopold HOUËSSOU, Pascal DOHOU*
25. Le tarif extérieur commun a-t-il boosté les échanges intra-communautaires des produits agricoles dans les pays de l'union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ?.....520  
*Noukpo HOMÈGNON*



26. Vivre avec les déchets biomédicaux et pharmaceutiques : une approche anthropologique pour comprendre les logiques et les pratiques au centre national hospitalier et universitaire de Cotonou .....548  
*Roch Appolinaire HOUNGNIHIN*
27. Le partage des tâches domestiques au sein des couples salariés à Cotonou : mythe ou réalité ?  
*Elisabeth FOURN GNANSOUNOU, PH.D*
28. Les fonctions et types d'espace public à Cotonou.....581  
*Abel F. GUIYOH, Dodji AMOUZOUVI, Thierry Hervé AZONHE*
29. De nouvelles variétés de riz tolérantes à l'inondation au Bénin : une analyse de la viabilité économique.....600  
*Elysée Mahulonou HOUEDJOFONON, Nestor René AHOYO ADJOVI, Akankè Iliyath BELLO, Alice K. DJINADOU, Adolphe ADJANOHOUN*



## CARACTERISATION DES ENTREPRISES DES JEUNES ENTREPRENEURS AGRICOLES DU BENIN

**Chabi Félix BIAOU**,<sup>1</sup> ; **Abdou-Coudous MAMAM**,<sup>2</sup> ; **ALIYOU FOUSSÉNI**,<sup>3</sup> ; **Vincent. Joseph. MAMA**<sup>4</sup> ; **Abdou Rachidi Akingbé SALIOU**<sup>5</sup>

(1) *Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG/UAC)*

(2) *Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR/FASHS/UAC)*

(3) *IREDDÉ DEVELOPMENT ONG, BP 288 Abomey-Calavi*

(4) *Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) ; 01BP 988 Cotonou, Benin.*

(5) *Laboratoire de Recherche en Biologie Appliquée (LaRBA/EPAC/UAC), 01 BP 2009, Cotonou Bénin*

### RESUME

*Pour accroître la productivité agricole en vue de dynamiser le secteur rural, il est indispensable de connaître l'ossature des entreprises agricoles de production. A cet effet, une étude a été réalisée pour caractériser les entreprises agricoles des jeunes au Bénin. Les cinq paramètres analysés au cours de l'étude sont les suivants: les domaines d'activités des entreprises, la taille des emblavures et des exploitations, la nature de la main d'œuvre et la nature des équipements agricoles. Pour la réalisation de cette étude, deux type d'enquête ont été exécutés. La première dite enquête exploratoire a permis entre autres, de constituer une liste exhaustive des Jeunes Entrepreneurs Agricoles (JEA). La seconde plus approfondie, a porté sur les caractéristiques sociodémographiques des entrepreneurs (localisation, niveau de formation académique et professionnelle) et les caractéristiques des entreprises agricoles (nature des activités, main-d'œuvre, modes d'accès à la terre, emblavures etc.). Il ressort de ces investigations qu'aucune entreprise agricole ne s'est spécialisée dans un seul domaine d'activité. Tous les jeunes associent généralement au moins deux types d'activités. Toutefois, 70,9 % des entreprises agricoles des jeunes au Bénin ont pour activité principale la production végétale, 57,45 % l'élevage et 12,50 % la transformation. Par ailleurs, 49,87% des jeunes exploitent moins de 4 hectares pour la production végétale et 75 % des entreprises des*



jeunes utilisent de la main d'œuvre occasionnelle. De plus, la plupart de ces entreprises utilisent presque exclusivement des équipements rudimentaires (houe, pioche etc) pour la production. Cette étude a permis de mettre en relief le niveau de performance des entreprises qui reste très fragile et qui requiert encore des appuis notamment pour la mécanisation agricole, l'organisation et la modernisation du système de gestion et de production.

**Mots clés :** *Entrepreneuriat agricole; caractérisation des entreprises agricoles; emploi des jeunes ; chaîne de valeur; jeunes entrepreneurs agricoles*

## ABSTRACT

*To increase agricultural productivity in order to boost the rural sector, it is essential to know the backbone of agricultural production enterprises. In this vein, a study has been carried out to characterize the agricultural enterprises of young people in Benin. Five parameters were analysed during the study: business areas, size of farms, nature of labour and nature of agricultural equipment. For this study, two types of investigation were considered. The first so-called exploratory survey, among other things, resulted in an exhaustive list of Young Agricultural Entrepreneurs. The second, more in-depth, focused on the socio-demographic characteristics of entrepreneurs (location, level of academic and vocational training) and the characteristics of agricultural enterprises (nature of activities, labour, access modes to land, embalming, etc.). These investigations show that no agricultural company has specialized in a single field of activity. All youth generally combine at least two types of activities. However, 70.9% of youth agricultural enterprises in Benin are mainly plant production, 57.45% livestock and 12.50% processing. In addition, 49.87% of young people use less than 4 hectares for vegetable production and 75% of young people's businesses use casual labour. In addition, most of these companies use almost exclusively rudimentary equipment (hoe, pickaxe etc.) for production. This study highlighted the level of performance of companies, which remains very fragile and still requires support, notably for agricultural mechanization, organisation and modernization of the management and production system.*



**Keywords:** *Agricultural entrepreneurship; characterization of agricultural enterprises; youth employment; value chains.*

## INTRODUCTION

Au Bénin, le secteur agricole occupe plus de 70 % de la population active (Avocèvou-Ayisso *et al.*, 2009) et contribue environ à 25 % à la formation du produit intérieur brut (Banque Mondiale, 2017) et à 80 % aux recettes d'exportation d'origine intérieure (FAO, 2012). La production végétale y est prépondérante et intervient en moyenne pour 24,1% tandis que les productions animales et halieutiques ont contribué en moyenne respectivement pour 5,9% et 4,2% sur la période 1995-2005. Toutefois, le secteur est dominé par l'agriculture familiale marquée par de petites exploitations agricoles. Selon MAMA *et al.*, (2017) la productivité agricole est restée faible par déficit de formation en pratiques agricoles, d'encadrements des agriculteurs qui souffrent de manque de personnel, de défaut des infrastructures rurales, etc. Pour juguler la situation, les nouvelles politiques agricoles ont orienté le secteur vers l'entrepreneuriat agricole afin de renverser la situation qui paupérise les agriculteurs béninois. Ces politiques devront rendre l'agriculture plus pourvoyeuse d'emplois, juguler durablement l'insécurité alimentaire et soutenir la croissance économique (Banque Mondiale, 2008, Amos *et al.*, 2014).

Les diverses initiatives lancées par le Gouvernement Béninois pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes en agriculture ont porté entre autres, sur la création des centres BPC (Business Promotion Center), l'initiation des Projets tels que le projet de Promotion de l'entrepreneuriat Agricole pour la transformation socio-économique des zones rurales au Bénin (PPEA), le projet de Développement de l'Agrobusiness au Bénin (PDAB) et la création d'un Fonds National de Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) (Agbaza et Tchitou, 2010 ; MDAEP, 2015 ; MCMEEJF, 2015). C'est à partir de ce projet PPEA qu'est émergé le concept d'entreprise agricole et de son application au Bénin depuis les indépendances. Biaou *et al.*, (2017) définissent les entrepreneurs agricoles comme les agriculteurs qui ont leur objectif de production porté vers le marché et non vers leur subsistance comme le font la plupart des agriculteurs. Toutefois, ces différentes initiatives n'ont pas comblé les attentes pour plusieurs raisons. Les productions de ces nouvelles entreprises sont très atomisées et méritent qu'on les caractérise afin de diagnostiquer



leurs goulots d'étranglements. Leur installation n'a pas tenu compte des chaînes de valeurs à promouvoir afin de réduire les risques de mévente et de surproduction. Pour les premières entreprises agricoles créées par les jeunes qui ont été accompagnées, il a manqué la coordination, le soutien et notamment le suivi rapproché. Par ailleurs, une autre faiblesse identifiée dans le dispositif de promotion des jeunes entreprises agricoles a été sans doute, la méconnaissance des outils et des méthodes de gestion des entreprises agricoles. Ces diverses insuffisances n'ont pas permis la consolidation de leur installation et l'expansion des capacités productives de ces entreprises.

Pour dynamiser le secteur agricole, il importe d'améliorer la gestion des entreprises agricoles des jeunes. A cet effet, la présente étude se propose de documenter le profil des entreprises agricoles des jeunes du Bénin, de diagnostiquer les forces et faiblesses et de proposer des voies et moyens pour améliorer le système de promotion des jeunes entrepreneurs agricoles mis en place.

## 1. METHODOLOGIE

### 1.1. Milieu d'étude

Le Bénin est un pays de l'Afrique de l'Ouest qui est situé entre les parallèles 6°30' et 12°30' de Latitude Nord et les méridiens 1° et 30°40' de longitude Est. Avec une superficie de 115 762 km<sup>2</sup>, il est limité au Nord par le fleuve Niger qui le sépare de la République du Niger ; au Nord-Ouest par le Burkina Faso, à l'Ouest par le Togo, à l'Est par le Nigéria et au Sud par l'Océan Atlantique. Sa population estimée à près de 10 880 000 d'habitants en 2015 comprend les jeunes de 15 à 25 ans qui en constituent plus de 60% ; l'espérance de vie à la naissance est de 56,9 ans (PNUD, 2011). Selon l'INSAE, l'emploi des jeunes au Bénin, souffre d'énormes insuffisances car 30,4% des jeunes sont sous employés de façon visible à travers le nombre d'heures de travail et 63,2% de façon invisible à travers des rémunérations précaires et indécentes. Selon le (BIT, 2016) le taux de pauvreté monétaire des actifs occupés est relativement élevé (30,1%) Les taux les plus élevés de l'incidence de la pauvreté pour les actifs occupés sont obtenus dans l'agriculture (38,9%) et l'agroalimentaire (31,2%). Ces pourcentages mettent en exergue la réalité poignante du problème de



l'emploi des jeunes. Le pays dispose d'une forte potentialité agricole due à sa morphologie qui permet plusieurs climats et types de sols favorables à une agriculture diversifiée. Ces autres atouts sont sa proximité avec le Nigéria avec qui il partage plus de 800 km de frontière, et il constitue un trait d'Union entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale francophone. Mais malgré ces potentialités, le pays souffre de manque d'infrastructures productives en agriculture, de magasins de stockage, des voies de communication et de téléphonie rurale.

## 1.2. Approche méthodologique

### 1.2.1 Echantillonnage

Pour la réalisation de cette étude, l'approche méthodologique a été basée sur deux types d'enquête. La première dite enquête exploratoire a permis de consulter tous les centres de formation des JEA sur toute l'étendue du territoire national afin de constituer une liste exhaustive des JEA. Dans ce cadre, des centres de formation de jeunes ruraux tels que le CePED, les centres SONGHAI, les centres de formation et l'ANPE ont été consultés. Le nombre de JEA provenant de chaque centre est présenté dans le tableau 1 ci-après :

**Tableau 1** : Provenance des JEA enquêtés

Centres de provenance	Effectifs
CePED <sup>1</sup>	701
Centre SONGHAI	79
ANPE Zou	50
ONG Bouge	111
Autres centres de formation	117
Total	1058

Source : Enquête de terrain, 2017.

La seconde plus approfondie, a porté sur les caractéristiques sociodémographiques des entrepreneurs (localisation, niveau de formation académique et professionnelle) et les caractéristiques des entreprises

<sup>1</sup> Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED)



agricoles (nature des activités, main-d'œuvre, modes d'accès à la terre, emblavures etc.). Pour constituer l'échantillonnage, 458 JEA ont été sélectionnés de façon aléatoire par département de l'effectif des 1058 jeunes identifiés des centres de formation et de promotion rurales.

### *1.2.2 Collecte des données*

Les données collectées ont porté sur les caractéristiques sociodémographiques des entrepreneurs (coordonnées géographiques, niveau de formation académique et professionnel), les caractéristiques des entreprises agricole à savoir : la nature des activités et de la main-d'œuvre, les modes d'accès à la terre, les superficies disponibles et exploitées, les équipements et les matériels utilisés, les cultures et espèces élevées, les pratiques culturelles, l'utilisation des intrants modernes ou non, etc.) et les objectifs et les perspectives des entrepreneurs.

### *1.2.3 Méthode d'analyse et de traitement des données*

La caractérisation des entrepreneurs agricoles a été réalisée sur la base des critères tels le niveau d'instruction, la taille de l'exploitation, le niveau de formation professionnel, les activités menées, le genre, les équipements et matériels de travail. L'analyse de la variance et le test de khi-deux ont été faits au seuil 1% avec le logiciel SPSS pour la comparaison des moyennes et la caractérisation des exploitations agricoles des jeunes

## **2. RESULTATS**

### **2.1. Caractéristiques socio-démographiques des jeunes entrepreneurs agricoles**

La synthèse des caractéristiques socio-démographiques des JEA est présentée dans le tableau II. La répartition des entrepreneurs suivant le genre montre que les femmes représentent seulement 14,55% dont 6,10 % qui ont le niveau supérieur et 7,27% le niveau secondaire (tableau I). Par contre les hommes qui représentent plus de 85% de ces entrepreneurs sont en majorité de niveaux secondaire et supérieur (49,52% et 35,21% respectivement). Cette situation s'explique par le programme d'insertion et surtout Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agricole (PPEA) mis



en place en 2010. Dans ce programme les élèves des centres de formation agricole ont été les plus ciblés. L'examen du tableau révèle en outre que 16,6% des entrepreneurs ont moins de 25 ans contre 74,6% ont un âge compris entre 25 et 40 ans. Ainsi, le niveau académique élevé et le jeune âge de ces entrepreneurs constitue des facteurs sur lesquels des actions doivent se focaliser pour éviter l'échec de toute initiative de promotion de l'entrepreneuriat agricole.

L'examen des âges moyens des entrepreneurs suivant le genre montre que les femmes sont âgées en moyenne de 29,03 et les hommes de 30,17 ans. Ces âges moyens ne sont pas statistiquement différents suivant le genre. Par contre, ces âges moyens sont statistiquement différents suivant le niveau d'instruction au seuil de 1%, suivant le centre de formation au seuil de 10% et suivant le domaine de production de la ferme au seuil de 1%.

**Tableau 2:** Répartition des entrepreneurs agricoles suivant le genre, l'âge et le niveau d'instruction (%)

Genre	Niveau d'instruction	Tranches d'âges			TOTAL
		Moins de 25 ans	[25 40[	40 ans et plus	
Femme	Aucun	0 (0)	0,23 (1)	0,46 (2)	0,70 (3)
	Primaire	0,23 (1)	0,23 (1)	0 (0)	0,46 (2)
	Secondaire cycle 1 <sup>er</sup>	0,46 (2)	1,87 (8)	0,23 (1)	2,58 (11)
	Secondaire cycle 2 <sup>nd</sup>	0,93 (4)	3,75 (16)	0 (0)	4,69 (20)
	Supérieur	1,17 (5)	4,69 (20)	0,23 (1)	6,10 (26)
	<b>Total</b>	<b>2,81 (12)</b>	<b>10,79 (46)</b>	<b>0,93 (4)</b>	<b>14,55 (62)</b>
Homme	Primaire	0,23 (1)	0,46 (2)	0 (0)	0,70 (3)
	Secondaire cycle 1 <sup>er</sup>	1,40 (6)	8,21 (35)	4,46 (19)	14,08 (60)
	Secondaire cycle 2 <sup>nd</sup>	4,92 (21)	26,76 (114)	3,75 (16)	35,44 (151)
	Supérieur	7,27 (31)	27,23 (116)	0,70 (3)	35,21 (150)
	<b>Total</b>	<b>13,84 (59)</b>	<b>62,67 (267)</b>	<b>8,92 (38)</b>	<b>85,44 (364)</b>
Ensembl	Aucun	0 (0)	0,23 (1)	0,46 (2)	0,70 (3)



e	Primaire	0,46 (2)	0,70 (3)	0 (0)	1,17 (5)
	Secondaire cycle 1 <sup>er</sup>	1,87 (8)	10,09 (43)	4,69 (20)	16,66 (71)
	Secondaire cycle 2 <sup>nd</sup>	5,86 (25)	30,51 (130)	3,75 (16)	40,14 (171)
	Supérieur	8,45 (36)	31,92 (136)	0,93 (4)	41,31 (176)
	<b>Total</b>	<b>16,66 (71)</b>	<b>73,47 (313)</b>	<b>9,85 (42)</b>	<b>100 (426)</b>

*Source* : Données de l'enquête, 2017. ( ) Effectif des entreprises

Le tableau 1 présente la répartition des entrepreneurs suivant les centres de formation professionnelle. L'analyse du diagramme montre que plus de 77,64% se sont perfectionnés dans les centres de formation SONGHAI, 9,6% dans des ONG ; moins de 7% dans les lycées techniques agricoles et moins de 3% des universités et 2,64% sont formés sur l'état.

## 2.2. Domaines d'activités des entreprises agricoles au Bénin

La répartition des entreprises agricoles béninoises suivant leur domaine d'activité (tableau 3) montre que plus du tiers des entreprises (33,9%) sont spécialisées uniquement dans la production végétale, 21,63% dans la production animale et 7,45% dans la transformation. D'autres entreprises combinent deux ou plusieurs secteurs d'activités. Il s'agit entre autre des associations ; production végétale et animale (31,97%), production végétale et transformation (1,2%) et enfin production animale et transformation (0,72%). Les femmes sont plus actives dans la production végétale et la transformation alors que les hommes sont dans plusieurs activités même si la combinaison des activités de production animale ou végétale avec la transformation semble un peu pénible. En conclusion, ces données montrent que les jeunes entrepreneurs ne sont pas dans les entreprises de services. Ce qui constitue un gap important et pose le problème d'accessibilité aux intrants et aux marchés.



**Tableau 3** : Répartition des entrepreneurs suivant le genre et les domaines d'activités (*PV=Production végétale ; PA=Production Animale et Transf= Transformation*)

Centres de formation	Genre	PV	PA	PV+PA	Transf	PV+ Transf	PA+Transf	PV+PA+ Transf	Total
Songhaï	<b>Femme</b>	3,13 (13)	1,68 (7)	1,68 (7)	2,64 (11)	0,24 (1)	0,24 (1)		9,62 (40)
	<b>Homme</b>	23,8 (99)	15,14 (63)	22,12 (92)	3,37 (14)	0,72 (3)	0,24 (1)	2,64 (11)	68,03 (283)
	<b>Total</b>	26,92(112)	16,83 (70)	23,80 (99)	6,01 (25)	0,96 (4)	0,48 (2)	2,64 (11)	77,64 (323)
Universités	<b>Femme</b>	0,24 (1)							0,24 (1)
	<b>Homme</b>		0,72 (3)	1,92 (8)					2,64 (11)
	<b>Total</b>	0,24 (1)	0,72 (3)	1,92 (8)					2,88 (12)
ONG	<b>Femme</b>	1,44 (6)	0,72 (3)	0,72 (3)	0,48 (2)				3,37 (14)
	<b>Homme</b>	0,96 (4)	0,96 (4)	3,61 (15)	0,24 (1)	0,24 (1)	0,24 (1)		6,25 (26)
	<b>Total</b>	2,40 (10)	1,68 (7)	4,33 (18)	0,72	0,24 (1)	0,24 (1)		9,62 (40)



ABC*	<b>Homme</b>	0,24 (1)	0,24 (1)					0,48 (2)
Ecoles et lycées agricoles	<b>Femme</b>	0,24 (1)	0,24 (1)	0,48 (2)				0,96 (4)
	<b>Homme</b>	2,64 (11)	1,20 (5)	1,2	0,24 (1)		0,48 (2)	5,77 (24)
	<b>Total</b>	2,88 (12)	1,44 (6)	1,68 (7)	0,24 (1)		0,48 (2)	6,73 (28)
Sur le tas	<b>Femme</b>	0	0,24 (1)	0	0,48 (2)			0,72 (3)
	<b>Homme</b>	1,20 (5)	0,48	0,24 (1)	0			1,92 (8)
	<b>Total</b>	1,20 (5)	0,72	0,24 (1)	0,48 (2)			2,64 (11)
Ensemble	<b>Femme</b>	5,05 (21)	2,88 (12)	2,88 (12)	3,61 (15)	0,24 (1)	0,24 (1)	14,9 (62)
	<b>Homme</b>	28,85 (120)	18,75 (78)	29,09 (121)	3,85 (16)	0,96 (4)	0,48 (2)	3,13 (13)
	<b>Total</b>	33,89 (141)	21,63 (90)	31,97 (133)	7,45 (31)	1,20 (5)	0,72 (3)	3,13 (13)
								100 (416)

Source : Données de l'enquête, 2017. ( ) effectif des entreprises



### 2.3. Répartition des jeunes entrepreneurs agricoles en fonction du secteur d'activités et du cursus de formation

La cartographie des entreprises a été également effectuée par rapport au cursus des entrepreneurs. Ainsi, en fonction de leur niveau de formation et du fait qu'ils aient suivi une formation dans un centre de formation professionnelle ou non ils ont été classés en plusieurs catégories. Cette catégorisation nous permet de distinguer neuf groupes d'entrepreneurs (tableau IV). Les trois premières colonnes regroupent les entrepreneurs qui n'ont suivi que les formations académiques et ont profité d'un projet pour se faire former pendant 3 à 6 mois. Les autres colonnes regroupent ceux qui ont suivi normalement des formations dans les centres, lycées et universités agricoles pendant une période de 9 mois à 2 ans ou plus et qui ont suivi, comme les premiers, une formation de 3 à 6 mois à la faveur d'un projet. Ainsi, les entrepreneurs qui n'ont pas été formés dans une école agricole constituent près de 44%, dont 17,8% de niveau secondaire et 22,48% de niveau universitaire. Des 56% formés dans les écoles agricoles, 0,7% sont illettrés ; 12,41% se sont formés après le certificat primaire ; 26% après le BEPC et 18% de niveau universitaire (9,37% après les études universitaires et 8,9% sont issus des écoles agronomiques) .

L'analyse de ce tableau IV relatif aux secteurs d'activités montre une plus forte concentration des entrepreneurs dans les activités de production végétale pure (33,49%) ; de production animale (21,72%) et de l'association production végétale et animale (31,38%). Les activités de transformation pures n'intéressent que 7,49% et leur combinaison aux activités de production végétale et animale est très faible (moins de 5%). La combinaison des trois activités ne se rencontre que parmi les entrepreneurs hommes les plus expérimentés.



**Tableau 4 : Répartition des entrepreneurs suivant leur domaine d'activités et leur niveau de formation académique (%).**

		Niveau secondaire		Niveau universitaire non agronomique	Illettré formé dans un centre ou sur l'état	Formation agricole après le certificat primaire		Formé dans un centre agricole après le niveau		Formation agronomique	Total
		Cycle 1	Cycle 2			Niveau I	Niveau II	Secondaire	Universitaire		
Femme	Production végétale	1,61 (1)	1,61 (1)	12,90 (8)			4,84 (3)	6,45 (4)		3,23 (2)	33,87 (21)
	Production animale		4,84 (3)	4,84 (3)	3,23 (2)	1,61 (1)	1,61 (1)	1,61 (1)	4,84 (3)		19,35 (12)
	Production végétale et animale		3,23 (2)	4,84 (3)			4,84 (3)	4,84 (3)		1,61 (1)	19,35 (12)
	Transformation		1,61 (1)	4,84 (3)				11,29 (7)	3,23 (2)	1,61 (1)	24,19 (15)
	Production végétale et transformation		1,61 (1)		1,61 (1)						1,61 (1)
	Production animale et transformation		1,61 (1)								1,61 (1)
	Total	1,61 (1)	14,52 (9)	27,42 (17)		1,61 (1)	11,29 (7)	24,19 (15)	8,06 (5)	6,45 (4)	100 (62)
Homme	Production végétale	1,92 (7)	7,67 (28)	7,12 (26)	4,84 (3)	1,37 (5)	3,56 (13)	7,40 (27)	2,47 (9)	1,92 (7)	33,42 (122)
	Production animale	0,82 (3)	5,21 (19)	5,75 (21)		0,27 (1)	1,92 (7)	5,21 (19)	1,37 (5)	2,74 (10)	23,29 (85)
	Production végétale et animale	1,10 (4)	4,93 (18)	5,75 (21)		0,55 (2)	2,74 (10)	10,68 (39)	4,38 (16)	3,29 (12)	33,42 (122)



CAHIERS DU CBRST

Lettres, Sciences Humaines et Sociales

N° 15, 1<sup>er</sup> semestre 2019 ; ISSN : 1840-703X, Cotonou (Bénin)

Dépôt légal n° 11535 du 19/08/2019 3<sup>ème</sup> trimestre 2019

Bibliothèque Nationale du Bénin,

me	Transformation		0,27 (1)	1,92 (7)				1,64 (6)	0,27 (1)	0,55 (2)	4,66 (17)
	Production végétale et transformation			0,27 (1)					0,27 (1)	0,55 (2)	1,10 (4)
	Production animale et transformation	0,00	0,27 (1)	0,27 (1)							0,55 (2)
	Productions végétale, animale et transformation			0,55 (2)		0,27 (1)	0,27 (1)	1,37 (5)	0,82 (3)	0,27 (1)	3,56 (13)
	Total	3,84 (14)	18,36 (67)	21,64 (79)		2,47 (9)	8,49 (31)	26,30 (96)	9,59 (35)	9,32 (34)	100 (365)
Ensemble	Production végétale	1,87 (8)	6,79 (29)	7,96 (34)		1,17 (5)	3,75 (16)	7,26 (31)	2,11 (9)	2,11 (9)	33,49 (143)
	Production animale	0,70 (3)	5,15 (22)	5,62 (24)	0,47 (2)	0,47 (2)	1,87 (8)	4,68 (20)	1,87 (8)	2,34 (10)	22,72 (97)
	Production végétale et animale	0,94 (4)	4,68 (20)	5,62 (24)		0,47 (2)	3,04 (13)	9,84 (42)	3,75 (16)	3,04 (13)	31,38 (134)
	Transformation		0,47 (2)	0,23 (1)				3,04 (13)	0,70 (3)	0,70 (3)	7,49 (32)
	Production végétale et transformation		0,23 (1)	0,23 (1)	0,23 (1)				0,23 (1)	0,47 (2)	1,17 (5)
	Production animale et transformation		0,47 (2)	0,23 (1)							0,70 (3)
	Productions végétale, animale et transformation			0,47 (2)		0,23 (1)	0,23 (1)	1,17		0,23 (1)	3,04 (13)
Ensemble	3,51 (15)	17,80 (76)	22,48 (96)	0,70 (3)	3,51 (15)	8,90 (38)	26 (111)	9,37 (40)	8,90 (38)	100,00	

Source : Données de l'enquête, 2017



CAHIERS DU CBRST

**Lettres, Sciences Humaines et Sociales**

*N° 15, 1<sup>er</sup> semestre 2019 ; ISSN : 1840-703X, Cotonou (Bénin)*

*Dépôt légal n° 11535 du 19/08/2019 3<sup>ème</sup> trimestre 2019*

*Bibliothèque Nationale du Bénin,*



#### 2.4. Taille des exploitations agricoles et terres disponibles pour les entreprises agricoles

La disponibilité des terres pour l'agriculture au Bénin est présentée dans le Tableau 4. L'analyse du tableau montre que les jeunes entrepreneures femmes ne disposent ni n'exploitent plus de 10 ha. Environ 33,50% des entrepreneurs disposent de moins d'un hectare. De même 49,87% dont 11,13% de femmes et 38,74% d'hommes exploitent moins d'un hectare de terrain. Enfin, 8,91% des entrepreneurs disposent des terres de superficies supérieures ou égales à 10 hectares alors que seulement 3,14% exploite des superficies similaires.. Ainsi, globalement environ 91% d'entrepreneurs disposent de moins de 10 ha et 97% exploitent des terrains de moins de 10 ha (tableau 5). Comme on le constate, les exploitations agricoles sont généralement de petites tailles surtout à cause de la nature des équipements qui rend le travail de la terre plus pénible et équipements impose l'emblavement de faible superficies de terre.

**Tableau 5 :** Répartition des entrepreneurs suivant les terres disponibles, la taille des exploitations, le genre et le niveau d'instruction (%)

Gen re	Niveau d'instructi on	Superficies disponibles (ha)			Superficie exploitée (ha)			
		Moin s d'un hecta re	[1 10[ ha et plus	10 Total	Moin s d'un hecta re	[1 10[ ha et plus	10 Total	
Fem me	Aucun	0,24 (1)	0,48 (2)	0,72 (3)	0,24 (1)	0,48 (2)	0,72 (3)	
	Primaire	0,24 (1)	0,24 (1)	0,48 (2)	0,48 (2)	0 (0)	0,48 (2)	
	Secondai re 1er cycle	2,16 (9)	0,48 (2)	2,65 (11)	2,42 (10)	0,24 (1)	2,66 (11)	
	Secondai re 2nd cycle	2,168 (9)	2,40 (10)	4,57 (19)	3,38 (14)	1,21 (5)	4,60 (19)	
	Supérieur	3,37 (14)	1,92 (8)	5,30 (22)	4,60 (19)	0,72 (3)	5,32 (22)	
	Total	8,19 (34)	5,54 (23)	13,73 (57)	11,13 (46)	2,66 (11)	13,80 (57)	



Homme	Primaire	0,48 (2)	0 (0)	0,24 (1)	0,72 (3)	0,48 (2)	0 (0)	0,24 (1)	0,72 (3)
	Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	3,61 (15)	8,43 (35)	1,92 (8)	13,97 (58)	6,05 (25)	7,50 (31)	0,72 (3)	14,28 (59)
	Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	8,67 (36)	23,85 (99)	3,61 (15)	36,14 (150)	14,04 (58)	20,33 (84)	1,69 (7)	36,07 (149)
	Supérieur	12,53 (52)	19,75 (82)	3,13 (13)	35,42 (147)	18,15 (75)	16,46 (68)	0,48 (2)	35,10 (145)
	Total	25,30 (105)	52,04 (216)	8,91 (37)	86,26 (358)	38,74 (160)	44,30 (183)	3,14 (13)	86,19 (356)
	Aucun	0,24 (1)	0,48 (2)	0 (0)	0,72 (3)	0,24 (1)	0,48 (2)	0 (0)	0,72 (3)
Femme	Primaire	0,72 (3)	0,24 (1)	0,24 (1)	1,20 (5)	0,96 (4)	0 (0)	0,24 (1)	1,21 (5)
	Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	5,78 (24)	8,91 (37)	1,92 (8)	16,62 (69)	8,47 (35)	7,74 (32)	0,72 (3)	16,94 (70)
	Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	10,84 (45)	26,26 (109)	3,61 (15)	40,72 (169)	17,43 (72)	21,54 (89)	1,69 (7)	40,67 (168)
	Supérieur	15,90 (66)	21,68 (90)	3,13 (13)	40,72 (169)	22,76 (94)	17,19 (71)	0,48 (2)	40,43 (167)
	Total	<b>33,49 (139)</b>	<b>57,59 (239)</b>	8,91 (37)	100 (415)	49,87 (206)	46,97 (194)	3,14 (13)	100 (413)

Source : Données de l'enquête, 2017

Les superficies disponibles et exploitées moyennes sont statistiquement différentes suivant le genre au seuil de 1%, et indiquent que les hommes disposent et exploitent respectivement 3,84 ha et 2,05 ha alors que les femmes ne disposent que de 0,958 ha et elles exploitent en moyenne 0,58ha. Les superficies moyennes disponibles ne sont pas statistiquement différentes suivant le niveau d'instruction, ni suivant les centres de formation agricole, mais diffèrent significativement selon les domaines d'activité des entrepreneurs. Les entrepreneurs qui associent deux ou plusieurs activités ont en général de l'espace pour l'expansion future de leurs activités. Par exemple pendant que les transformateurs disposent en moyenne de 0,90 ha, les transformateurs-éleveurs disposent en moyenne de 2,22 ha et les transformateurs-agriculteurs de 11,15 ha en moyenne (tableau 4).



Les superficies moyennes exploitées sont statistiquement différentes au seuil de 10% suivant le niveau d'instruction, et au seuil de 1% suivant le domaine d'activité de l'entrepreneur mais ne le sont pas suivant le centre de formation. Ainsi, les agriculteurs, les éleveurs, les transformateurs, les agriculteurs-éleveurs, les transformateurs-éleveurs, les agriculteurs-transformateurs exploitent en moyenne 1,70 ha ; 0,36ha; 0,11ha; 2,77 ha; 3 ha et 1,11ha respectivement. Les proportions moyennes des terres exploitées ne sont statistiquement différentes que suivant le domaine d'activité de la ferme au seuil de 5%. Par conséquent, les agriculteurs, les éleveurs, les agriculteurs-éleveurs, les transformateurs exploitent en moyenne 64,89% ; 52,95% ; 66,37% et 64,03% de leurs terres disponibles.

## 2.5. Main-d'œuvre permanente et main-d'œuvre occasionnelle

La création des entreprises appelle souvent au recrutement de personnel permanent et/ou occasionnel. Dans le domaine de l'agriculture ce recrutement est nécessaire surtout pour les grandes exploitations. Le personnel permanent moyen masculin et féminin n'est pas statistiquement différent quel que soit le paramètre de calcul, mais son effectif total moyen l'est selon le domaine d'activité au seuil de 10%. Par conséquent, on peut dire que les agriculteurs, les éleveurs, les agriculteurs-éleveurs les transformateurs disposent en moyenne respectivement de 1,1 ; 0,77 ; 1,43 et de 1,34 personnel permanent pour leurs activités (tableau 6).

Par contre, le personnel occasionnel moyen des entrepreneurs masculins est statistiquement différent suivant le genre et le niveau d'instruction au seuil de 10%, suivant le centre de formation professionnelle au seuil de 5% et suivant le domaine d'activité au seuil de 1%. Chez les entrepreneurs de sexe féminin le personnel occasionnel n'est pas statistiquement différent quel que soit le paramètre considéré. Le personnel occasionnel total moyen est statistiquement différent suivant le genre et le domaine d'activité de l'entrepreneur au seuil de 1%. Et, il est généralement supérieur au personnel permanent. Pour les activités saisonnières, la main-d'œuvre occasionnelle est périodiquement importante pour pouvoir exécuter les travaux à temps. Ceci explique non seulement les fortes variations de ce personnel mais aussi son effectif supérieur à celui permanent



**Tableau 6 :** Main-d'œuvre permanente, occasionnelle moyenne suivant le genre, le niveau d'instruction, le centre de formation et le domaine d'activité de l'entrepreneur

Paramètres	Modalités	Personnel permanent			Personnel occasionnel		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
<b>Genre</b>	Femme	1,89 (0,96)	1,53 (0,87)	0,97 (1,66)	3,2 (2,23)	2,68 (1,97)	2,89 (3,52)
	Homme	1,92 (1,46)	2,05 (2,63)	1,22 (2,12)	4,34 (3,60)	4,64 (7,61)	5,72 (7,62)
	F	0,008	0,653	0,804	3,371*	1,63	8,232***
	Aucun	2,5 (0,71)		1,67 (1,53)		6 (2,83)	4 (4,00)
<b>Niveau d'instruction</b>	Primaire	1		0,2 (0,45)	5,33 (3,51)	1	3,6 (4,16)
	Secondaire 1	2,15 (1,09)	1,47 (1,17)	1,39 (1,83)	4,44 (3,83)	3,68 (3,50)	5,76 (5,71)
	Secondaire 2	1,91 (1,40)	1,98 (2,52)	1,31 (2,07)	4,71 (3,85)	4,01 (5,76)	5,67 (6,85)
	Supérieur	1,82 (1,58)	2,29 (3,16)	1,01 (2,17)	3,61 (2,85)	5,33 (9,95)	4,87 (8,82)
	F	0,502	0,585	0,996	2,393*	0,603	0,427
<b>Centres de</b>	Songhaï	1,91 (1,51)	2 (2,60)	1,25 (2,20)	4,02	4,32 (7,55)	5,35



CAHIERS DU CBRST

**Lettres, Sciences Humaines et Sociales**

N° 15, 1<sup>er</sup> semestre 2019 ; ISSN : 1840-703X, Cotonou (Bénin)

Dépôt légal n° 11535 du 19/08/2019 3<sup>ème</sup> trimestre 2019

Bibliothèque Nationale du Bénin,

<b>formation professionnelle</b>							(3,25)	(7,33)
	Universités	1,6 (0,89)	1	0,75 (1,06)	5,9 (4,07)	9 (1,73)	7,17 (7,80)	
	ONG	2,06 (1,06)	1,71 (1,11)	1,13 (1,73)	4,11 (3,06)	3,69 (1,38)	3,98 (4,27)	
	Agro business Center	2		1 (1,41)	8	4	6 (8,49)	
	CTA/LAMS/LTA	1,89 (0,60)	1,5 (0,58)	0,82 (1,06)	6,48 (5,91)	5,92 (9,33)	7,39(10,53)	
	formation sur l'état	2,75 (1,50)	2,5 (0,71)	1,45 (2,58)	3,14 (0,90)	4 (2,61)	4,18 (3,49)	
	F	0,348	0,12	0,384	2,802**	0,373	0,928	
<b>Domaine de production de la ferme</b>	Production végétale	2,02 (,93)	2,14 (3,21)	1,10 (2,28)	4,25 (3,74)	4,53 (7,22)	6,13 (7,78)	
	Production animale	1,68 (1,27)	1,18 (0,60)	0,77 (1,31)	2,65 (1,52)	1,67 (0,80)	1,62 (2,13)	
	Production végétale et animale	1,84 (0,95)	2,52 (2,90)	1,43 (2,25)	4,73 (3,69)	4,64 (6,59)	6,63 (7,38)	
	Transformation	2,78 (1,39)	1,5 (0,67)	1,34 (2,06)	3,12 (2,26)	6,5 (13,60)	5,31(10,78)	
	Production végétale et	1	1,5 (0,71)	0,8 (1,10)	5, (1,48)	3 (1,73)	7,6 (3,05)	



transformation							
Production animale et transformation	1	1	0,67 (1,15)	2 (1,41)		3	3,33 (0,58)
Production végétale, animale et transformation	2,2 (1,03)	1,38 (0,52)	2,54 (1,94)	6,08 (4,32)		4,33 (2,39)	9,62 (6,25)
F	1,028	0,641	2,038*	3,261***		0,806	6,63***
<b>Ensemble</b>	<b>1,92 (1,41)</b>	<b>1,94 (2,38)</b>	<b>1,20 (2,06)</b>	<b>4,22 (3,50)</b>	<b>4,40 (7,19)</b>		<b>5,38 (7,24)</b>

*Source : Enquêtes, 2017 ( ) Ecart-type.*

Le rapport d'étude révèle que pour les semences, les sources d'approvisionnement varient suivant les cultures et d'un entrepreneur agricole à un autre (Biaou et al, 2017). En effet 10, 38 % font l'auto approvisionnement pour toutes les cultures confondues près de 32 % au niveau des sociétés de la place et 24 % au niveau des marchés locaux. Le fort pourcentage des sociétés en place est plus pour les maraichers. Pour les engrais, les entrepreneurs agricoles acquièrent l'engrais auprès des structures étatiques (50 %), 3,46 % dans les centres de formations, 21,35 %, l'auto-approvisionnement, 16, 39 % dans les sociétés de la place et 3 % sur le marché local. Les herbicides sont utilisés pour les cultures et les adventices. Mais l'auto-approvisionnement à ce niveau reste faible. Loin d'être imité par les agriculteurs, les jeunes entrepreneurs agricoles cherchent à faire comme les agriculteurs locaux dans les sources d'approvisionnement en intrants. Cet état de chose limite de façon significative les capacités productives de ces entrepreneurs agricoles.



CAHIERS DU CBRST

**Lettres, Sciences Humaines et Sociales**

*N° 15, 1<sup>er</sup> semestre 2019 ; ISSN : 1840-703X, Cotonou (Bénin)*

*Dépôt légal n° 11535 du 19/08/2019 3<sup>ème</sup> trimestre 2019*

*Bibliothèque Nationale du Bénin,*



### 3 - DISCUSSION

Les résultats obtenus au cours de cette étude montrent que les jeunes des deux sexes s'investissent dans l'entrepreneuriat agricole. Toutefois, on note une meilleure représentation des hommes avec 85,45% d'hommes contre 14,55% chez les femmes. Au Bénin, aucune étude similaire n'a eu lieu auparavant et de façon exhaustive sur toute l'étendue du territoire. Les quelques informations disponibles concernent les missions d'évaluation de certains projets (GIZ, CTB, etc.) qui ont mis en relief la présence des femmes comme entrepreneures. Ce manque d'intérêt des femmes pour l'entrepreneuriat agricole s'explique par une prise en compte tardive de ce concept dans les politiques de développement. La présence de quelques femmes parmi les entrepreneurs se justifie non seulement par la nature des activités menées dans ces exploitations agricoles qui sont spécifiques aux femmes (transformation, semis, récoltes, etc.) mais aussi par le rôle des femmes dans le développement du secteur agricole Béninois. Les résultats obtenus dans cette étude s'alignent avec ceux de Guèye *et al.*, (2008) qui n'ont trouvé que des entrepreneurs agricoles hommes au Sénégal. Cette tendance peut s'expliquer par les considérations sociologiques dans ce pays qui confèrent beaucoup plus à la femme, le rôle de ménagère.

Du point de vue du niveau d'instruction, plus de 86 % des promoteurs hommes sont de niveau secondaire au moins dont 35,10 % de niveau supérieur et 50,35 % de niveau secondaire (49,52%) contre respectivement 14% des femmes dont 5,32% de niveau supérieur et 7,26% de niveau supérieur. Ce fort pourcentage s'explique par l'engouement qu'a suscité le projet PPEA au sein de la jeunesse béninoise. Mais ces pourcentages sont nettement supérieurs à ceux trouvés au Sénégal par Guèye *et al.*, (2008) où 2,7% d'entrepreneurs agricoles ont le niveau secondaire et 0,4% le niveau supérieur. De plus, selon le recensement agricole marocain, plus de 80 % des exploitants agricoles n'ont aucun niveau d'instruction et ces derniers détiennent au moins 75,7% des exploitations (Akesbi, 2001). Les fortes proportions de jeunes diplômés entrepreneurs agricoles au Bénin caractérisent une prise de conscience de ces jeunes diplômés face au problème récurrent de chômage et de sous-emploi et par conséquent l'émergence d'une nouvelle catégorie d'agriculteurs. En effet, l'entrepreneuriat agricole constitue une opportunité de création d'emplois et de la richesse et d'amélioration des conditions de vie des jeunes.



Il n'y a pas de différence significative entre les âges moyens des entrepreneurs femmes et des entrepreneurs hommes qui sont respectivement de 29,03 ans et de 30,17 ans. Ces entrepreneurs béninois sont relativement plus jeunes que leurs homologues sénégalais qui ont en moyenne 52 ans (Guèye *et al.*, 2008). Cette jeunesse des entrepreneurs béninois combinée à leurs niveaux académiques élevés constitue un levier important pour la réussite des initiatives de promotion de l'entrepreneuriat agricole au Bénin. En ce qui concerne la main-d'œuvre, les résultats de l'étude révèlent que la plupart des entreprises agricoles béninoises utilisent plus la main-d'œuvre occasionnelle que celle permanente malgré leur faible niveau de mécanisation. Cette situation des entreprises béninoises s'oppose à celle du Sénégal, où la main-d'œuvre des exploitations est essentiellement familiale et demeure toujours insuffisante pour la plupart des activités agricoles. De même, seules 5 % des exploitants agricoles marocains utilisent de la main-d'œuvre salariée permanente contre 95% qui utilise la celle occasionnelle (Akesbi, 2001). Ceci se justifie par la nature des activités agricoles où les besoins en main-d'œuvre varient suivant le sous-secteur. Les exploitations végétales, quelle que soit leur taille, utilisent plus de main d'œuvre occasionnelle que permanent. L'élevage pourrait avoir besoin de la main d'œuvre permanente mais il doit atteindre un certain niveau, si non le promoteur s'en charge lui-même. La transformation également en a besoin mais elle doit s'effectuer en permanence avec des quantités importantes de matières premières. Etant encore embryonnaires, ces entreprises béninoises ont alors raison de miser plus sur la main-d'œuvre occasionnelle que permanente.

L'analyse de la situation des entreprises agricoles au Bénin a révélé également l'inexistence des activités de services. Selon le Chatelier *et al.* (2004), le développement des services favorise la redynamisation des entreprises de travaux agricoles, la création de l'emploi et le regain de l'activité économiques. Par exemple, le développement des activités de service en France a entraîné l'augmentation du nombre de salariés dans les entreprises agricoles de 48.600 en 2003 à 69.650 en 2013, soit plus de 21.000 emplois créés en 10 ans, (FNEDT, 2013). Donc la création des services joue un rôle très crucial dans le développement des entreprises et dans la création d'emploi.



Au Bénin, les exploitations agricoles des jeunes sont de petites tailles. Environ 33,50% des entrepreneurs disposent de moins d'un hectare. Au total, 49,87% exploitent moins d'un hectare même si certains en disposent plus. Au Sénégal par exemple les entrepreneurs exploitent des domaines plus importants et cela du fait de l'accessibilité facile aux terres (affectation par les conseils ruraux et les chefs de villages) (Diop *et al.*, 2008). L'exploitation de petites superficies par les entrepreneurs béninois est due à deux raisons principales. D'abord le mode d'acquisition des terres. Selon les résultats des enquêtes de terrain, très peu d'entrepreneurs disposent de terrains qu'ils ont achetés eux-mêmes ou hérités et même si c'est le cas, leurs capacités financières ne leur permettent pas d'acheter de grandes superficies. La plupart louent la parcelle et reversent une rente annuelle au propriétaire. Ensuite la nature rudimentaire des équipements agricoles disponibles sur les fermes ne permettent pas de mettre en valeur de grandes surfaces même s'ils en disposent.

## CONCLUSION

L'essor des entreprises agricoles notamment les plus jeunes est une opportunité à saisir pour la promotion de l'emploi et le développement économique de ce pays. La caractérisation des entreprises agricoles au Bénin met en exergue que le secteur est en grande partie animé des jeunes dont 40,42 % sont de niveau universitaire et 57,61% de niveau secondaire. Mais ces jeunes n'utilisent encore que des outils rudimentaires qui limitent leurs capacités productives et leur contribution à la croissance économique du pays. Pour favoriser l'essor des entreprises agricoles et promouvoir l'entrepreneuriat agricole des jeunes, il faudrait mieux les organiser après la formation professionnelle agricole, promouvoir les entreprises de services et de transformations et accroître les investissements ruraux (hydroagricoles, routiers, téléphoniques, électriques, etc.) afin de mieux sécuriser leurs productions et leurs écoulements. Enfin il est indispensable d'intensifier le suivi les premières années de leur installation pour réduire les déperditions.

## REFERENCES

1. AGBAZA. M. W. et TCHITOU. R. V., (2010) : Interaction entre le cadre institutionnel et le mode de sélection des projets au FNPEEJ.



2. AKESBI N. (2001) : les exploitations agricoles au Maroc : diagnostic à la lumière du recensement général agricole
3. AMOS, H. M., D.J. JACOB, D.G. STREETS, E.M., (2014) : Legacy impacts of all-time anthrop anthropemissions on the global mercury cycle, *Glob. Biogeochem. Cycle*, 27(2), 410-421
4. AVOCEVOU-AYISSO C., SINSIN B., ADEGBIDI A., DOSSOU G. and VAN DAMME P. (2009). Sustainable use of non-timber forest products: Impact of fruit harvesting on *Pentadesma butyracea* regeneration and financial analysis of its products trade in Bénin. *Forest Ecology and Management* 25:1930-1938.
5. BANQUE MONDIALE (2008) : <http://www.banquemondiale.org/fr/country/benin/overview>
6. BIAOU. F. C., MAMA. V. J., MAMAM. A-C., FOUSSENI. A., 2017a : l'Entrepreneuriat Agricole des Jeunes ruraux au Bénin. Rapport de recherche, Projet Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole des Jeunes Ruraux du Bénin. Institut National des Recherches Agricoles du Bénin 56 p Annexe
7. CHATELLIER V., BAZIN G., WAVRESKY P. (2004): Les exploitations agricoles non professionnelles en 2000 INRA ESR – Nantes INA PG – Paris UMR INRAENESAD- Dijon article réalisé dans le cadre de la convention INRA-SCEES sur l'utilisation des données du recensement agricole 2000AGRESTE CAHIERS N° 2
8. DIOP O., FOFANA M. B., FALL A. A. (2008) : Caractérisation et typologie des exploitations agricoles familiales du Sénégal, Tome 1, Vallée du fleuve *Sénégal*, Etudes et documents Vol. 8, N° 1, Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), 37p.
9. FAO (2012) : Cadre de Programmation Pays (2012-2015). p58
10. FAO, FIDA, OIT. (2010) : Note d'orientation sur l'égalité femmes-hommes et l'emploi rural #3. L'entrepreneuriat des femmes en milieu rural est une « bonne affaire » ! (<http://www.fao.org/docrep/013/i2008e/i2008e03.pdf>)
11. FAO. (2015) : Revues nationales de l'élevage : Secteur Avicole Bénin. Division de la Production et de la Santé. No. 10. Rome : FAO.
12. FNEDT (2013) : Rapport d'activité 72 p
13. GIZ, (2017) : Rapport sur l'initiative pour la stabilisation économique et l'emploi des jeunes
14. GUEYE G., SALL M., DIEYE P. N., LOUHOUNGHOU C. E. R., SY I. (2008) : Caractérisation et typologie des exploitations agricoles



familiales du Sénégal, Tome 2, Sénégal Oriental et Haute Casamance, Etudes et documents Vol. 8, N° 4, Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA), 37p. En ligne ([www.bameinfopol.info/IMG/pdf/Expl.\\_Fam\\_2.pdf](http://www.bameinfopol.info/IMG/pdf/Expl._Fam_2.pdf))

15. MAMA. V. J., BIAOU. F. C., ADEGBOLA. Y. P., ADJOVI. A. N., MAMAM. A-C., FOUSSINI. A., 2017 : Rapport final du Projet Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole des Jeunes Ruraux du Bénin. Institut National des Recherches Agricoles du Bénin 89p. Annexe
16. MCMEEJF, (2015) : Rapport de suivi du troisième trimestre du plan d'action de l'initiative 1000 jours pour la réalisation des OMD au Bénin, 118p
17. MDAEP, (2015) : Rapport d'Etat du système éducatif national 160 p
18. PNUD, (2011) : Rapport sur le développement humain au Bénin. 37 p